

MODE  
D'EMPLOI

FICHE  
#2

# ACCUEILLIR UNE RÉSIDENCE D'ARTISTES

travaillant à destination  
du jeune public

*Tout le monde y gagne!*



Vous avez la responsabilité d'un lieu permettant la rencontre et le travail artistique (médiathèque, établissement scolaire, hôpital, salle communale, salle des fêtes, EPHAD, etc.) et vous aimeriez aider une équipe artistique à créer tout en faisant découvrir son travail au public ?

**Pourquoi ne pas accueillir une "résidence d'artistes" ?**

**Une résidence est un lieu qui accueille un ou plusieurs artistes pour que celui-ci ou ceux-ci effectuent un travail de recherche ou de création, sans qu'il n'y ait d'obligation de résultat.**

**La création sera facilitée grâce à la mise à disposition d'un lieu de vie et de création, des moyens financiers, techniques et humains.**

Définition du Ministère de la Culture

Cette définition constitue un premier point de repère même si dans la réalité des faits, chaque résidence est à créer sur mesure avec l'équipe artistique choisie.

Les éléments suivants visent à vous donner les premières pistes afin d'imaginer une résidence qui serve au mieux les besoins de l'équipe artistique et qui soit la plus riche possible pour votre public et votre territoire.

LA PLAJe

PLATEFORME JEUNE PUBLIC  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



# 1. QUEL EST L'INTÉRÊT D'ACCUEILLIR UNE ÉQUIPE EN RÉSIDENCE ?

## La sortie de résidence

C'est le moment où la compagnie présente en public le travail effectué. En fonction de l'avancée de l'équipe artistique dans son processus de création, cela pourra prendre une pluralité de formes, à définir avec l'équipe :

- Lecture de texte ;
- Répétition ouverte au public ;
- Présentation d'un extrait, plus ou moins long.

Ces « sorties de résidence », qui ne doivent pas être assimilées à des représentations d'un spectacle finalisé, sont la plupart du temps suivies d'un temps d'échange avec le public.

## L'accueil du public durant la résidence

Les artistes sont d'abord là pour avancer sur leur création et rester centrés sur leur travail. Sur demande, certaines équipes peuvent accepter la venue d'une classe ou d'un petit groupe de personnes pour assister à une répétition, à une étape de réalisation du décor, à la création son et lumière autour du spectacle...

Il est possible d'envisager (sans que cela ne prenne trop de temps sur le travail de création), des ateliers permettant au public de s'essayer à une pratique artistique et à la compagnie d'expérimenter son spectacle en devenant.

Choisir d'accueillir une équipe artistique en résidence, c'est :

- **affirmer son engagement pour l'accès à la culture de l'enfance et la jeunesse** ;
  - **favoriser les liens de proximité**. Par exemple pour une commune ne disposant pas de lieu de programmation ou de saison culturelle, la résidence peut permettre d'affirmer une présence artistique sur son territoire ;
  - **aider les publics jeunes à se construire** en se confrontant à différents langages artistiques ;
  - **s'engager en faveur des arts vivants et de la culture**, en défendant le travail d'une compagnie ou d'un genre artistique particulier (marionnettes, danse, cirque, arts de la rue, conte...) ;
  - **construire la spécificité de son territoire** vis-à-vis de l'extérieur puisque les spectacles créés lors des résidences partiront ensuite en tournée et que l'accueil en résidence sera valorisé et relayé par la compagnie sur ses documents de communication ;
- créer une relation avec les publics en développant les habitudes culturelles**. L'accueil d'artistes en résidence de création permet de participer au développement des pratiques culturelles, d'élargir et de diversifier ses publics ;
- **créer un contact plus approfondi entre les publics et la création** en leur permettant de comprendre comment s'élabore et se fabrique un spectacle.

# 2. COMMENT FAIRE COÏNCIDER AU MIEUX LES RÉALITÉS DE VOTRE LIEU ET DE SON TERRITOIRE AVEC LES BESOINS DE L'ÉQUIPE ARTISTIQUE ?

## A - Temporalité

- Combien de temps sommes-nous prêts à accueillir une équipe artistique en travail (une résidence peut durer entre 5 jours et 3 semaines) ?
- Sur une période continue ou fragmentée ?
- À quel moment de l'année et sur quels horaires ? Ces deux questions ont leur importance dans le cadre d'une résidence en école par exemple : résidence pendant le temps scolaire ou pendant les vacances ? Accès au lieu le soir et les week-ends ?

## B - Locaux et type de résidence

La compagnie n'aura pas les mêmes besoins en fonction de l'étape de travail où elle se trouve :

- Recherches artistiques et écritures (accueil en médiathèque, salle de classe...) ;
- Fabrication des décors (atelier municipal, accès à un extérieur...) ;
- Répétitions (salle de motricité d'une école, salle des fêtes...).

## Il est souhaitable, dans la mesure du possible, de :

- **Co-produire** (apport financier pour participer à la création du spectacle) **ou pré-acheter le spectacle en création** (achat du spectacle en amont de sa création) ;
- **Assurer l'hébergement et la prise en charge des repas de l'équipe artistique**. Et même sans enveloppe budgétaire pour les défraiements, des solutions existent : logement chez l'habitant, logement communal, repas à la cantine dans le cadre d'une résidence en école, mise en relation avec un restaurateur ou un traiteur sur la commune, repas préparés par des habitant-e-s ;
- **Permettre à la compagnie l'accès à un fond bibliographique** sur le thème du projet ;
- **Entretenir le contact entre une classe et un artiste** sur la suite du processus de travail (lettre envoyée par mail, photos retraçant les différentes étapes de création, réponses des enfants...) ;
- **Prolonger la résidence** en accueillant un ou plusieurs spectacles de la compagnie.